



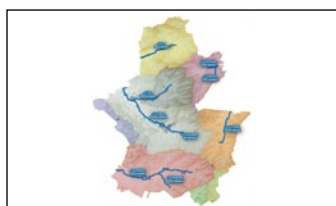
LE BUDGET

2017

> lire p.4-7



Maison de Services au Public
Une conciergerie à Suippes
> lire p15



Environnement
Les bassins versants
> lire p18



Lycée de Somme-Suippe
Presse-libre aux élèves
> lire p22

> Carnet rose



Xavier Larcher, responsable du Service Informatique et référent SIG est l'heureux papa d'un petit Robin depuis le 27 janvier 2017.



Juin 2017 - n°38

Directeur de la Publication : François MAINSANT

Rédaction et conception : Services communautaires

Crédits photos : Fotolia.com
Alain HATAT
Communauté de Communes de Suippe et Vesle

Impression : Le Réveil de la Marne
Dépôt légal Octobre 2012
Tirage à 3500 exemplaires
Magazine réalisé sur papier PEFC
ISSN 2262-0508

La certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) garantit au consommateur que le bois qu'il achète provient de forêts gérées durablement.



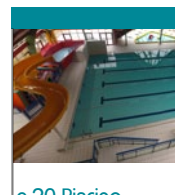
sommaire



p.4-7 Dossier
Le budget 2017
p.8 Marne 14-18
Exposition «La Grande Guerre des Américains»
p.9 Médiathèque
Lancement de la grainothèque



p.10-11 Urbanisme
PLU-H
p.12-13 À votre service
p.14-15 MSAP
p.16-17 CIAS



p.20 Piscine
Les travaux
p.21-25 Lycée de Somme-Suippe
p.26 Les Communes



p.27 Transport scolaire
Inscriptions pour la rentrée 2017-2018
p.28-29 Conseils communautaires
p.30 Armée
p.31 Agenda

> Ne confondons pas toilettes et poubelles !



Tout comme les couches et les serviettes hygiéniques, les petites serviettes nettoyantes sont un fléau. Souvent jetées à tort dans les toilettes, elles bouchent les canalisations et bloquent les systèmes d'assainissement. Soyons responsables, ne confondons plus toilettes et poubelles !

> Une nouvelle mouture pour le site internet du Camp d'Attila à la Cheppe.

Nouvelle interface graphique, plus ergonomique et didactique, le nouveau site internet du Camp d'Attila vous propose de découvrir ou redécouvrir ce lieu emblématique à travers l'Histoire, son milieu naturel et vous propose plusieurs façons de visiter l'Oppidum et son environnement proche. La refonte du site entièrement réalisée par les services communication et informatique de la Communauté de Communes, fait partie d'un projet global de mise en valeur du patrimoine historique et culturel de notre territoire.



www.autour-du-camp-attila.org

> Afficher vos futurs événements sur le site de la Communauté de Communes de la Région de Suippes

Vous pouvez désormais ajouter vos événements sur le site de la Communauté de Communes. Après validation, ils seront affichés dans l'Agenda du site.

<http://www.cc-regiondesuippes.com/cadre-de-vie/agenda>

Le budget primitif 2017 de la Communauté de Communes de la Région de Suippes



Lors du conseil communautaire du 13 avril 2017, les conseillers de la Communauté de Communes de la Région de Suippes ont voté à l'unanimité les comptes administratifs 2016 et les budgets primitifs 2017 dans les locaux du siège communautaire à Suippes. Conformément aux orientations budgétaires, l'enveloppe financière envisagée pour chaque compétence a été respectée.

Le budget principal à lui seul s'équilibre en dépenses et en recettes à 6 062 890 € en fonctionnement et 6 095 592 € en investissement. Les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement ont diminué respectivement de 31% et de 33% par rapport au budget 2016 suite au retrait des trois communes de Courtisols, Somme-Vesle et Poix. Après avoir mis en œuvre des projets structurants sur son territoire (le village artisanal, la maison médicale, le siège communautaire, ...) et hormis les restes à réaliser concernant la construction des **deux écoles de Suippes et Sommepy**, et la poursuite de la politique d'aménagement du terri-

toire : l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)** et le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)**, la Communauté de Communes consacre l'essentiel de son budget d'investissement 2017 **aux travaux d'aménagement de la piscine et à la réalisation de travaux récurrents tels que les aménagements des voiries**. En effet, afin de poursuivre son effort sur la préservation de la sécurité routière et l'état des routes, la Communauté de Communes a décidé de poursuivre la programmation d'entretien de voirie engagée depuis 2016.

Enfin, le budget 2017 est marqué également par le renforcement de la mutualisation des moyens humains et financiers entre la Communauté de Communes et ses communes membres. De plus en plus de conventions de mandat ont été signées afin **d'accompagner les communes pour la mise en œuvre de leurs projets**.



Église de Saint-Rémy-sur-Bussy

> Dans ce cadre, la Communauté de Communes accompagne les communes dans les réalisations de différents projets tels que :

- La poursuite de l'**aménagement paysager et pédagogique de l'ancienne pisciculture de la Cheppe**, suite au rétablissement de la continuité écologique sur le site.
- La poursuite des études sur le rétablissement de la **continuité écologique de La Suippe**.
- La poursuite de la reconstruction **d'un local périscolaire à Suippes**.
- La poursuite de la construction **d'un local périscolaire à Sommepy-Tahure**.
- L'aménagement **d'un parking et abords église et cimetières de Jonchery-sur-Suippe**.
- Aménagement **des voiries communales**.
- Aménagement de l'**accessibilité des cimetières de La Croix-en-Champagne et Saint-Rémy-sur-Bussy**.
- La mise en **accessibilité handicapé des bâtiments communautaires**

Malgré des projets ambitieux, la Communauté de Communes de la Région de Suippes poursuit également ses efforts sur la rigueur budgétaire et la préservation de sa capacité d'autofinancement. Cette rigueur a permis de dégager des marges de manœuvre nécessaires afin de développer une politique d'investissement plus élargie.

> Quant aux budgets annexes, ont été prévus pour 2017 :

- La poursuite de la réalisation **d'un schéma directeur d'eau potable et de défense incendie**.
- La poursuite du **remplacement du réseau d'assainissement de la rue Général Leclerc et de la rue Buirette-Gaulard à Suippes**.
- Le diagnostic **des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées de Sommepy-Tahure**.
- La **réfection de certains locaux dans la zone de la Louvière**.
- Le **zonage assainissement**.

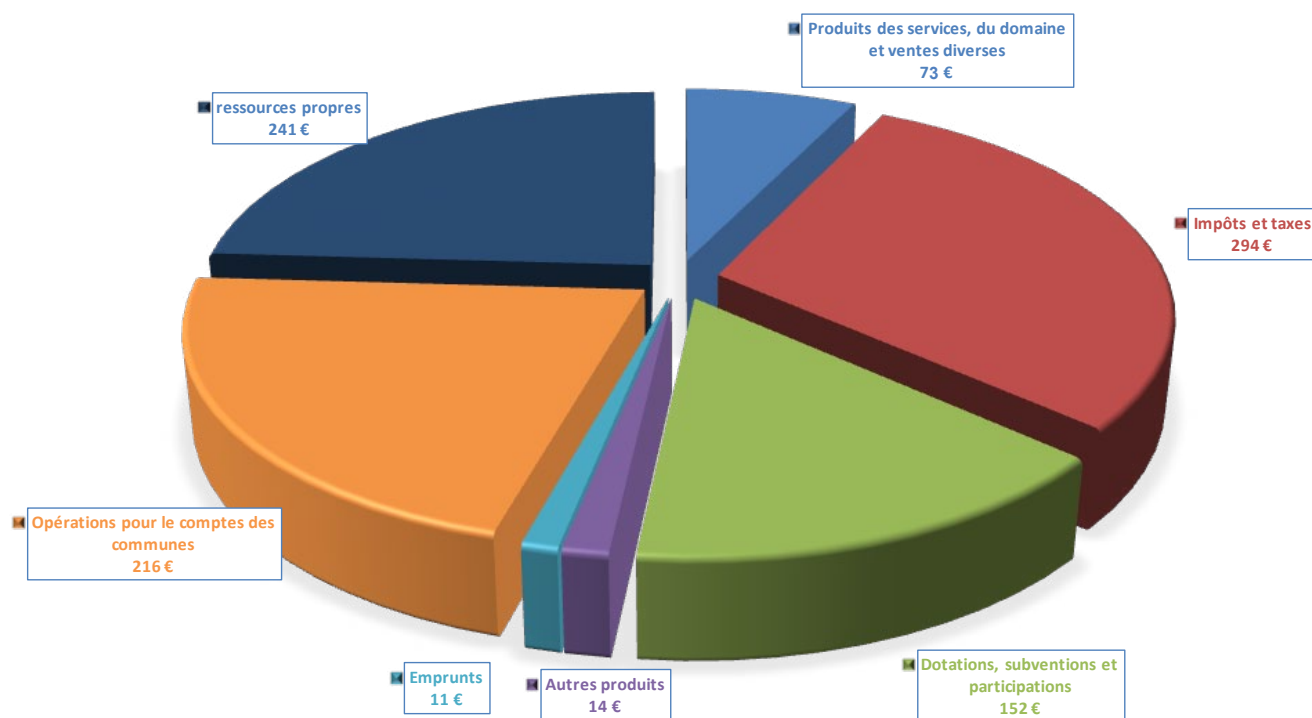
> La fiscalité

Malgré la baisse des recettes fiscales et les exonérations accordées par l'État, ainsi que l'augmentation de la contribution au déficit de l'État, la Communauté de Communes de la Région de Suippes a décidé de ne pas faire subir à ses contribuables une pression fiscale supplémentaire. Les taux d'imposition restent donc stables.

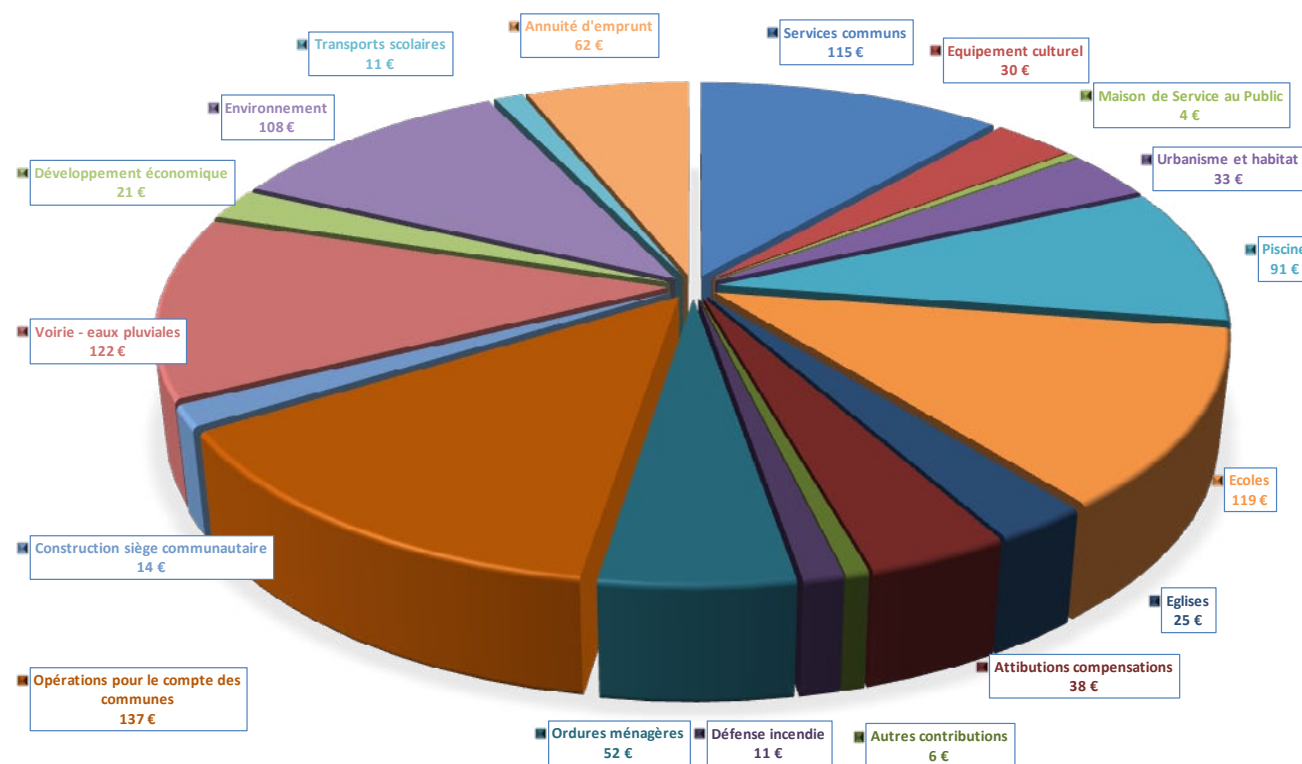
Taux de fiscalités votés en 2017 :

- Taxe d'habitation : 17,43%
- Taxe sur le foncier bâti : 13,27 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 12,60%
- Cotisations foncières des entreprises : 17,89 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 15,18%

Répartition des recettes réelles par nature pour 1 000 €



Répartition des dépenses réelles par compétence pour 1 000 €



> La Communauté de Communes investit massivement dans la voirie

Alors que 800 000 € avait été consacré en 2016 aux travaux d'entretien et d'enduisage des voiries intercommunales, le conseil communautaire a décidé de consacrer plus de 12% des crédits sur l'ensemble de ses budgets pour l'exercice de la compétence voirie. A cet effet, les élus ont voté un crédit de plus de 800 000 € en 2017 pour assurer les réparations et l'étanchéité des rues et routes de notre territoire. Cela représente plus de 130 000 m² de gravillonnage, soit une longueur d'environ 22 km de route (sur un total de 135 km de voirie intercommunale).



Avenue du Général Leclerc à Suippes

> Exposition « La Grande Guerre des Américains »

Les Américains étaient à l'honneur au Centre d'Interprétation, une exposition leur a été consacrée du 17 mai au 30 juin dans la salle du conseil face au centre d'interprétation.

En août 1914, la nouvelle du déclenchement de la guerre en Europe arrive jusqu'aux États-Unis. Le Président Wilson affiche clairement sa position et appelle le peuple américain à rester neutre. L'Amérique ne prendra pas part au conflit qui débute. Ce n'est qu'en avril 1917, à la suite de nombreux événements et de la montée des tensions, que les États-Unis entreront en guerre aux côtés de la France et de ses alliés.



Cette exposition retrace, grâce à des objets d'époque, des uniformes et des panneaux, le rôle des Américains pendant le premier conflit mondial : des engagements volontaires, en passant par la montée des tensions et l'entrée en guerre, puis l'arrivée des troupes américaines en France, les combats en Argonne et sur le front de Champagne, jusqu'à la reconstruction et la mémoire aujourd'hui. L'aspect humain n'est pas oublié puisque l'exposition est également ponctuée de témoignages de personnages qui ont marqué ces événements.

> Miss Smalley et le Foyer du Soldat

Née à Londres de parents américains, Miss Smalley arrive en France avec les détachements de l'Y.M.C.A (association de jeunes chrétiens) qui accompagnent le corps expéditionnaire des États-Unis. En 1918, elle est attachée au « Service du Trésor et Postes aux Armées » dans le Foyer du Soldat installé à Bouy (où l'on y trouve des toilettes, repas, denrées, menus et objets de première nécessité pour les soldats).

En juillet 1918, suite aux bombardements incessants de l'artillerie allemande, des obus tombent sur le village de Bouy, elle reçoit l'ordre de se replier, elle s'y refuse pour rester auprès des soldats blessés, au risque de sa vie...

Une conférence a eu lieu le mardi 6 juin 2017 sur le rôle des foyers du soldat et l'exemple de Miss Smalley, par Chris Chenel à la salle du conseil intercommunal à Suippes.



Lancement de la grainothèque



La Grainothèque fonctionne sur la base d'un échange libre, entre jardiniers amateurs : on prend, on dépose !

La Grainothèque est réservée aux adhérents de la Médiathèque et son réseau. Si vous n'avez pas votre carte, demandez-la, elle est gratuite. Servez-vous mais n'oubliez pas de l'alimenter à votre tour !

Prenez les graines dont vous avez besoin, en pensant à en laisser pour les autres. La Médiathèque limite à 3 paquets de graines par personne. Merci de ne pas gaspiller; ne prenez que ce que vous pouvez cultiver.

Bon plaisir avec vos plantations et merci pour vos graines !



> Hubert le jardinier était présent à l'inauguration de la grainothèque le 14 juin

Le célèbre jardinier à moustache est venu donner ses conseils éclairés (potagers, jardins, arbres...) à la médiathèque lors d'un échange avec le public.

Comment déposer des graines :

Déposez vos graines dans un sachet (des papiers pour réaliser les sachets sont à votre disposition). Les graines de fleurs, de légumes, de fruits ou d'aromatiques, doivent être récoltées dans un jardin/potager où n'est utilisé aucun produit de traitement chimique, pesticide ou engrais chimique.

> Notez sur le sachet :

- la provenance
- le nom
- la date de récolte
- toute autre information utile, comme l'exposition, la nature du sol, l'origine de la plante...

Nous privilégions les semences reproductibles (non hybrides F1). Merci de le mentionner si vous en déposez.

Infos

Médiathèque intercommunale :

Maison des Associations de Suippes
9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES
Tel. 03.26.63.52.63
Courriel : mediatheque@cc-regiondesuippes.com
suippes.c3rb.org

Marne 14-18 :

4 ruelle Bayard - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 68 24 09 - Courriel : contact@marne14-18.fr
www.marne14-18.fr

Infos

> Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-h) : le travail continue

La Communauté de communes s'est engagée depuis près d'un an dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat, qui viendra remplacer en 2020 les documents communaux (PLU, carte communale) aujourd'hui applicables dans chacune des 16 communes.

1^{ère} étape : Un diagnostic territorial, pour broser le portrait du territoire

Pour pouvoir construire ce document en se basant sur un état des lieux de l'existant, la première phase de travail a consisté à dresser l'inventaire **des atouts et des faiblesses du territoire, des attentes des acteurs locaux, des enjeux en matière économique, sociale, environnementale, sur le territoire communautaire.**

Ce travail repose sur deux grands piliers :

- **Un diagnostic dit « technique »** : Il est basé sur le recueil, le traitement et l'analyse de données objectives (statistiques, données cartographiques)
- **Un diagnostic dit « partagé »** : Il repose sur une approche plus nuancée et sensible, puisqu'il vise à intégrer les visions du territoire, parfois divergentes. Il s'agit notamment de confronter ces visions différentes pour évaluer les enjeux locaux. C'est la raison pour laquelle ont été organisées plusieurs réunions thématiques entre octobre et décembre 2016, auxquelles étaient conviés des acteurs de la vie du territoire.

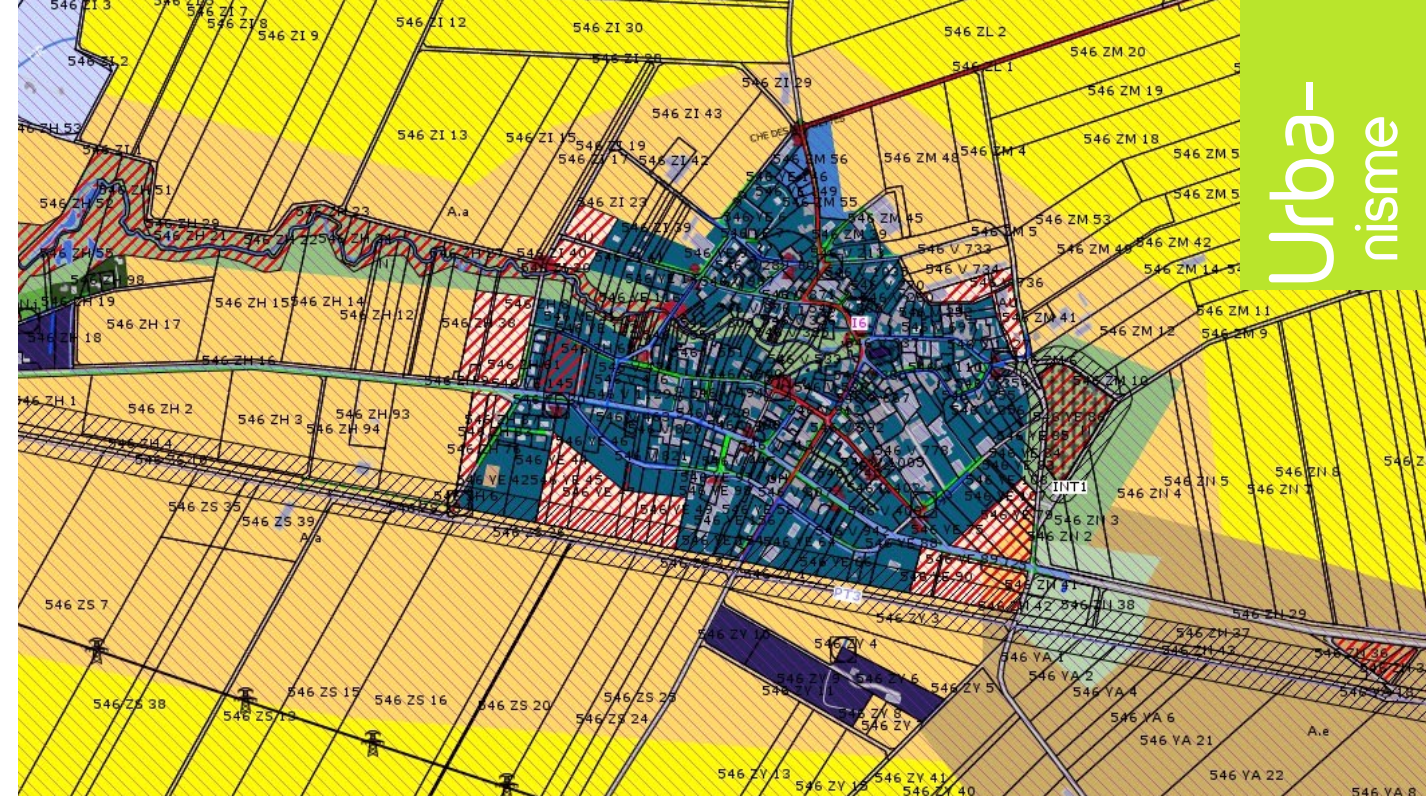
Il doit permettre de mieux comprendre le territoire, en confrontant la perception de celles et ceux qui y vivent à des réalités statistiques, **et constituer un socle de réflexion sur lequel se fondera le projet de territoire.**

Le diagnostic territorial a été finalisé en décembre 2016. Il prend la forme d'un document synthétique, diffusé à l'ensemble des communes et des personnes publiques associées. **Il est également téléchargeable sur le site de la Communauté de communes.**

> Un diagnostic agricole en réalisation

Pour aller plus loin dans la prise en compte de l'agriculture et mieux intégrer les besoins et les attentes de la profession agricole, la Communauté de communes s'est associée à la Chambre d'Agriculture afin de réaliser un diagnostic agricole. Ce document viendra en complément du travail réalisé dans la première phase et permettra d'intégrer à la réflexion sur le PLU des éléments pratiques tels que les circulations de véhicules agricoles, le développement des exploitations et leurs contraintes de développement.

*Pour plus d'infos sur le diagnostic agricole, contacter Guillaume SARNELLI
pluih@cc-regiondesuippes.com*



Village de Somme-Suippe - PLU

2^{ème} étape : La définition du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD)

Depuis le début de l'année 2017, la Communauté de communes et l'ensemble des 16 communes œuvrent à l'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).**

Le PADD est la clé de voûte du document d'urbanisme, puisqu'il définit les grandes orientations du projet d'urbanisme pour les 15 à 20 années à venir. Il s'agit donc de déterminer des priorités d'action. Un travail a été engagé avec les conseils municipaux de chaque commune afin de dégager des pistes de travail prioritaires et une vision partagée du territoire à l'**horizon 2030.**

Une question, un avis ? Faites-vous entendre !

En tant qu'habitant, association, ou même entreprise du territoire, vous avez la possibilité de donner votre avis, poser une question, ou même interpeller la collectivité sur un sujet qui vous semble devoir être pris en compte dans l'élaboration du PLUi-h.

Pour cela, plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Dans chaque commune, un registre de concertation est disponible aux horaires d'ouverture de votre mairie, il vous permet d'adresser par écrit une remarque ou une question.
- Sur le site internet de la Communauté de communes de la Région de Suippes, via la rubrique PLUi, dans l'onglet « Votre avis nous intéresse »

Infos

Communauté de Communes de la Région de Suippes
Service Urbanisme :

15, place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES
Tel. : 03 26 70 08 60 - Fax : 03 26 66 30 59
Courriel : g.sarnelli@cc-regiondesuippes.com



Mon atelier fleurs

LALLEMANT Cathy
TILLOY ET BELLAY

06.58.97.53.82

www.facebook.com

N° SIRET : 818912271000117

> Un fleuriste à Tilloy et Bellay

Cathy LALLEMANT vous accueille à son atelier fleurs
Mon atelier fleurs
Tél.: 06 58 97 53 82 (joignable même les jours de fermeture)
ou sur Facebook : www.facebook.com/monatelierfleurs

> Un nouveau kebab à Suippes

Star Kebab
Horaires d'ouverture : 11h - 13h30 et 18h - 22h (fermé le dimanche)
19 Place Léon Bourgeois 51600 Suippes
Tél.: 09 80 77 17 64

> Une diététicienne-nutritionniste à la Maison Médicale de Suippes

Diététicienne-nutritionniste : **Eloïse VAYSSE**
Consultations sur rendez-vous à la Maison Médicale ou au domicile
Tél.: 06 65 27 01 73 - eloise.vaysse@hotmail.fr

> Une sage-femme à la Maison Médicale de Suippes

Sage-femme : **Marion SOURDET**
Consultations en journée, tous les jeudis sur rendez-vous
Tél.: 03 26 21 10 30

Infos

Communauté de Communes de la Région de Suippes
Développement Économique :

15, place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES
Tel. : 03 26 70 08 60 - Fax : 03 26 66 30 59
Courriel : deveco@cc-regiondesuippes.com



> Le village artisanal

Porteurs de projets

Aujourd'hui deux cellules du village artisanal sont encore disponibles

> Description technique des bâtiments

- Bâtiment avec charpente métallique, bardage isolé double peau de 130 mm.
- La toiture est en bac acier isolation de 130 mm avec support multicouche.
- La hauteur des bâtiments est de 6 mètres.
- Chaque cellule se décompose en une partie bureau et une partie atelier.

> Description des cellules

- Surface : deux cellules de 262m² qui peuvent être regroupées pour des besoins importants.

> Chaque cellule bénéficie :

- D'un atelier accessible par une porte d'entrée et une porte sectionnelle large pour le matériel, l'éclairage est assuré par 2 lanternes.
- D'un bureau de 28 m².
- D'un bloc vestiaire et sanitaire de 8,5 m², composé d'un lavabo, d'un WC aux normes handicapés, d'un point d'eau pour l'aménagement d'une douche.
- Le chauffage électrique intégré pour la partie vestiaire/sanitaires.
- Un escalier métallique permet l'accès à un plateau libre appelé mezzanine de 40 m² à aménager.
- D'une cour privative clôturée et stabilisée de 250 m² en moyenne.

Loyer mensuel de
4,17 € par m²

Zone de Revitalisation Rurale
avec
Fiscalité avantageuse

Accompagnement
personnalisé



La formation professionnelle des salariés du particulier employeur

Les salariés du particulier employeur (Assistantes maternelles, salariés en CESU ...) ont la possibilité d'élargir leurs compétences, développer leur savoir-faire, obtenir un titre de certification grâce à la formation professionnelle. Les particuliers employeurs peuvent également inscrire leur(s) salarié(s) à une formation continue. Toutes ces actions de formation sont totalement financées. Mais comment s'y prendre ?

Afin de répondre à vos interrogations, la FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs de France) interviendra en présence d'un organisme de formation sur la thématique « Formation Continue des Salariés du Particulier Employeur ».

Cette réunion d'information ouverte aux salariés et aux particuliers employeurs se déroulera **le mercredi 28 juin** de 14h30 à 16h30 à la Médiathèque de Suippes (9 rue Saint Cloud) sur inscription.

Vous devez vous inscrire auprès de Madame DOL-LEANS, point Relais du Particulier Emploi au 03 26 63 54 49.

Pour les Assistantes Maternelles intéressées par cette réunion une activité sera proposée aux enfants gardés (heure du conte, jeux de société ...) en fonction de l'âge des enfants concernés.



> Une conciergerie à Suippes

L'Association Partage Travail 51 propose depuis le vendredi 12 mai et ce tous les vendredis, une prestation de conciergerie.

Cette prestation consiste à repasser votre linge dans la journée moyennant un coût de **18,20€ de l'heure** (pour partie déductible des impôts). Afin d'organiser le planning des salariés (en fonction de la demande).

Vous devez obligatoirement vous inscrire auprès de Partage Travail 51 (Madame FERREIRA, conseillère en insertion) au : 03 26 64 68 78 au plus tard la veille (12h00).

Le linge sera déposé pour 9h00 le vendredi à la salle de réunion du Conseil Communautaire et sera à venir retirer le jour même à 16h00 (dernier délai).

Toutefois, si des impératifs d'horaire ne permettent pas cette restitution, vous pourrez convenir **avec Madame FERREIRA** des modalités différentes et cela à titre exceptionnel.

Le règlement s'effectuera à réception de la facture. Cette prestation sera effectuée par des salariés Suippas dans le cadre de leur insertion professionnelle.



Infos

Maison de Service au Public :

Maison des Associations de Suippes
9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES

Tel. 03 26 63 54 49

Courriel : msap@cc-regiondesuippes.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le nouveau Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région de Suippes

La Communauté de communes de la Région de Suippes a décidé de prendre la compétence «action sociale d'intérêt communautaire».

La mise en œuvre de cette compétence sociale impliquait la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.).

La Communauté de Communes a donc décidé de créer pour mettre en œuvre cette nouvelle compétence action sociale, le «**C.I.A.S. de la Région de Suippes**», qui est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le centre intercommunal d'action sociale permet à des communes de se regrouper au sein d'un établissement public dédié à des actions sociales concertées et démultipliées par un territoire d'intervention et des moyens plus importants.

Le C.I.A.S. est un établissement public administratif indépendant. Il est présidé de plein droit par le Président de la Communauté de communes. Le maire de la commune de Suippes en a été élu Vice-Président. Il est géré par un Conseil d'Administration autonome constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil communautaire et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Président. On compte parmi celles-ci des représentants des associations familiales, des représentants des associations de personnes handicapées, des représentants des associations de retraités et de personnes âgées, et des représentants des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées du territoire communautaire : aide et accompagnement des personnes âgées notamment.

Le C.I.A.S. est par conséquent l'outil privilégié pour mettre en œuvre la politique sociale élaborée par la communauté de communes dans le cadre de ses compétences.

L'aide sociale proprement dite qui n'est pas reconnue d'intérêt communautaire reste une compétence communale.

Le nouveau C.I.A.S. se mobilise dans les principaux champs suivants :

- **Prévention et animation pour les personnes âgées avec la gestion du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique des Sources (CLIC)**

- **La gestion d'établissements et services pour personnes âgées avec l'E.P.H.A.D. / Résidence Pierre SIMON à Suippes.**

- **Une réflexion sur la petite enfance est engagée avec le projet de création d'un Relais Assistante Maternelle (R.A.M.).**

> Le C.L.I.C. des Sources (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Le C.L.I.C. est un lieu d'accueil de proximité, d'information, de conseil et d'orientation destiné aux personnes de plus de 60 ans, leur famille et leur entourage.

Deux agents, **Estelle OLIVIER & Florence BONNARD** sont à votre disposition pour :

- Vous écouter, vous informer, vous conseiller sur vos droits, les services mis à votre disposition et vous orienter vers les organismes compétents.
- Vous aider, vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches administratives.
- Vous accompagner et coordonner la mise en place des interventions à domicile avec les différents intervenants et partenaires.

Les horaires d'ouverture :

*Du lundi au Vendredi,
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél. : 03 26 63 54 47 - 03 26 63 54 48
clic@cc-regiondesuippes.com*

Adresse :

*Maison des Associations
9, rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES*

> L'EPAHD Pierre SIMON et le projet d'extension

La RESIDENCE PIERRE SIMON (RPS) est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) de 80 lits.

Construite et ouverte en octobre 1989, elle est aujourd'hui entièrement médicalisée.

Le Département de la Marne a inscrit dans le cadre du schéma gérontologique départemental l'extension de la maison de retraite pour créer une unité de vie Protégée. (U.V.P.). Cette unité de vie devra contenir 15 places pour accueillir les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les premières études sont en cours de réalisation et un concours d'architecte va être organisé d'ici la fin de l'année 2017 pour sélectionner un maître d'œuvre. Le coût du projet d'extension est de 2,3 Millions d'Euros.

> Le projet de Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)

Au regard du nombre important d'assistantes maternelles présentes sur notre territoire, la question se pose depuis plusieurs années de l'implantation d'un lieu d'information et de soutien pour les assistantes maternelles agréées, ainsi que pour les parents ou futurs parents employeurs.

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu :

- **d'informations pour les assistantes maternelles**, il leur permet de participer à des réunions sur différents thèmes liés à l'exercice de leur métier.

- **d'informations pour les parents et les futurs parents** qui peuvent recevoir gratuitement des conseils et des renseignements sur l'ensemble des modes d'accueil, sur les contrats d'un point de vue pratique et juridique.

- **de rencontres et d'échanges au service des assistantes maternelles**, il leur permet de se réunir pour parler de leurs expériences professionnelles et de bénéficier ainsi d'un accompagnement dans la pratique quotidienne de leur métier.

- **d'activités**, il propose des ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

C'est un lieu convivial qui favorise l'écoute, la rencontre, l'information, la documentation, les échanges et les formations de médiations entre parents et assistantes maternelles. **Ce projet devrait se concrétiser d'ici la fin de l'année 2017.**

> Les bassins versants sur notre territoire

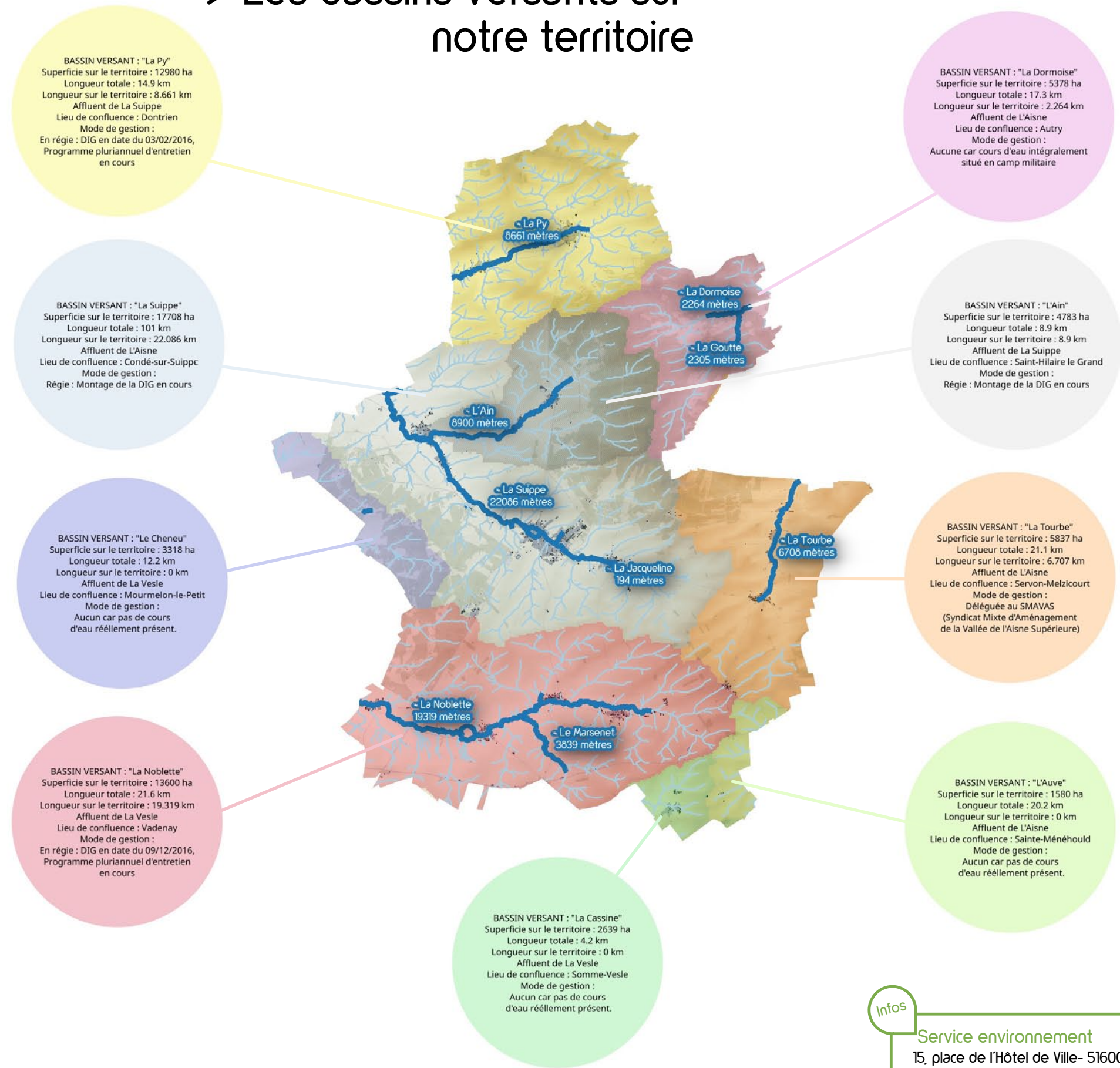
Définition

Un bassin versant, ou bassin hydrographique est une portion de territoire délimitée par des lignes de partage des eaux, encore appelées lignes de crêtes. À l'intérieur de ce bassin versant, chaque goutte d'eau qui y tombe, suit du fait du relief, une pente naturelle et converge vers un point de sortie appelé exutoire (rivière, mer, océan...).

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau fixe des échéances et des objectifs de qualité à atteindre pour chaque cours d'eau. Pour l'ensemble des cours d'eau du territoire, les objectifs d'atteinte du «Bon état écologique» ont été fixés à l'échéance 2015. Les derniers résultats du suivi physico-chimique et biologique de la qualité de l'eau des rivières de la CCRS confirment que l'objectif de «Bon état» est atteint à chaque exutoire de nos cours d'eau.

Et après, où va l'eau de nos rivières?

- La Vesle et La Suipe se jettent à leur tour dans l'Aisne, respectivement à Condé sur Aisne et Condé sur Suipe.
- L'Aisne conflue ensuite avec l'Oise à Compiègne.
- L'Oise conflue à son tour avec La Seine pour finalement arriver dans la Manche entre Le Havre et Honfleur.
- La superficie du Bassin Versant de la Seine s'élève à 79 000 Km². Par comparaison, la surface de la CCRS représente donc 0,86% du Bassin Versant de la Seine.



Infos

Service environnement
 15, place de l'Hôtel de Ville- 51600 SUIPPES
 Tel. 03 26 70 08 60
 Courriel: environnement@cc-regiondesuippes.com

Source : SIABAVE - IGN - Communauté de Communes de la Région de Suippes
 Réalisation : Service SIG de la Communauté de Communes de la Région de Suippes

La piscine intercommunale fait p' eau neuve !

Les travaux de rénovations budgétisés en 2016 sont entrepris depuis le début de l'année 2017.

Ces travaux concernent le remplacement de l'intégralité des **gainés de ventilation en sous sol, permettant d'augmenter la capacité de recyclage de l'air et ainsi d'améliorer le confort des usagers**. Ces travaux impliquent des terrassements, démolitions et reconstruction, ce qui oblige l'établissement à fermer pendant cette période.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'**Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)**, des travaux de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sont nécessaires et seront réalisés durant cette période, l'éclairage du bassin se verra également être remplacé par des projecteurs nouvelles générations à LED afin de diminuer la consommation d'énergie. Des travaux de peinture, la réfection des sols, le remplacement des faux plafonds, le remplacement des éclairages hall, bureau et vestiaires par de la technologie LED seront également entrepris durant la fermeture.



Les travaux de ventilation sont actuellement en cours, et sont prévus pour **une durée de 13 semaines, ce qui oblige au préalable la fermeture de l'établissement au public.**

Aucune date de réouverture n'est définie pour le moment au vu des travaux qu'ils restent encore à réaliser, **mais nous tenions à rassurer les usagers de la piscine de Suippes sur la réouverture prochaine de l'établissement. La Communauté de Communes de la Région de Suippes communiquera largement lorsqu'une date sera définie.**



Gainés de ventilation

Infos

Piscine intercommunale

Avenue de Sainte-Ménéhould - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 68 40 02
Courriel : piscine@cc-regiondesuippes.com
www.piscinedesuippes.fr



Les élèves de CAP et CAPA 1^{ère} année

Rencontre avec...

Le lycée agricole de Somme-Suippe

Les Échos de l'Interco donne presse-libre aux élèves

Dans le cadre de la semaine de la presse, un partenariat a été mis en place entre le lycée et la médiathèque de Suippes. Les élèves ont eu l'occasion de rencontrer des professionnels de la presse. Nous avons eu l'idée de leur laisser quelques pages dans le magazine afin qu'ils s'exercent au rôle de journaliste. Aucun thème n'a été imposé. Tous les articles sont à l'initiative des élèves. C'est gratifiant de voir leurs travaux menés jusqu'au bout. Bravo à eux !

*Les élèves de CAP et CAPA 1^{ère} année
Les élèves de Seconde Pro B
Les élèves de 4^{ème}
Les élèves de Seconde pro A*

Du lycée agricole de Somme-Suippe

> Les ambassadeurs de Somme-Suippe contre le harcèlement



Les élèves de Cap et Capa ont de nouveau été primés au niveau régional dans le cadre du concours national « Mobilisons-nous contre le harcèlement ».

Des affiches pour sensibiliser et mobiliser

Nous avons travaillé pendant plusieurs semaines sur l'élaboration des affiches. Des groupes ont été constitués. Chaque groupe a choisi une direction : point de vue, photos, slogans, couleurs, contexte.

Après plusieurs essais et différents montages, nous avons pu finaliser les affiches. Nous les avons plastifiées pour les exposer afin de les proposer au vote du lycée tout entier. L'affiche gagnante a été choisie pour représenter le lycée au niveau académique.

Primés au concours

Nous avons été informés par le rectorat qu'une affiche avait été primée au niveau académique dans la catégorie 15-18 ans.

Le mardi 7 mars 2017, nous nous sommes rendus au rectorat de Reims pour participer à la cérémonie de remise des prix.

Toutes les affiches et toutes les vidéos gagnantes de chaque catégorie ont été diffusées. Chaque groupe a été appelé et félicité pour le travail réalisé. Nous avons reçu un diplôme nominatif et un stylo. Après un goûter, nous sommes repartis à Somme-Suippe.

La direction du lycée nous a félicité et nous a offert une clé USB et une casquette de l'établissement.

Des ambassadeurs à Paris ?

L'ensemble du projet nous a permis de prendre conscience de notre rôle d'ambassadeur. C'est au quotidien que nous devons tous agir. « Stop au harcèlement ».

Maintenant, nous sommes sélectionnés pour participer au concours national. Nous espérons remporter le 1^{er} prix !



Article rédigé par les élèves de CAP et CAPA 1^{ère} année

Une matinée de la presse au lycée de Somme-Suippe

Le vendredi 24 mars 2017 de 10h à 12h, dans le cadre de la semaine de la presse et des médias, monsieur Ledu est venu à la rencontre des classes de seconde et de 4^{ème} pour présenter son parcours professionnel au sein du monde des médias.

Etienne Ledu est venu nous parler de ses activités en tant que rédacteur en chef du magazine *Reflets Actuels* mais aussi en tant que président du Club de la Presse de Champagne.

Après des études de commerce, il est devenu directeur d'une radio à Reims pour se tourner ensuite vers la presse écrite en rachetant un magazine. C'est par passion et par vocation qu'il s'est lancé dans le métier de journaliste.

Etre journaliste

Un jeune journaliste apprend énormément sur le terrain. C'est par l'expérience et beaucoup de travail qu'il acquiert les compétences requises. Il ne faut pas compter ses heures de travail et être toujours réactif.

Publier un magazine

Beaucoup de travail et de recherches sont nécessaires pour concevoir un magazine. Certains articles sont préparés plusieurs mois à l'avance. A peine le dernier numéro terminé que le suivant est déjà en route !

Un échange enrichissant

Les élèves ont posé des questions très pertinentes sur son métier et sur la manière de s'informer, approfondissant ainsi les notions abordées en cours et consolidant leurs pratiques.

« L'information vient du fait ».

Article rédigé par les élèves de seconde pro B



> La charrue

Nous, élèves de 4^{ème} devons réaliser une charrue à échelle réduite. Elle est constituée de différentes pièces en fer. Pour cela nous nous basons sur des plans techniques afin de respecter des mesures précises avec l'aide de nos professeurs messieurs Belluz et Moreaux.

Cela nécessite en amont un apprentissage des bons gestes techniques et l'utilisation des outils adéquats. Une caisse à outils est fournie en début d'année se composant : d'une lime, d'une scie, d'un pointeau, d'un marteau... Autant d'outils que nous apprenons à manipuler.

Nous allons à l'atelier 5 heures par semaine pour scier, limer, blanchir, percer, tarauder, pointer... les différentes pièces de la charrue.

Il y a trois grandes étapes dans la réalisation : le corps, la tête et le fer qui se décomposent en 31 pièces.



L'assemblage nous oblige parfois à réajuster ou à refaire certaines pièces. De ce fait nous devons être rigoureux et attentifs à chaque étape.

Nous serons très fiers de rapporter cette réalisation à la maison et de l'exposer dans notre chambre !



Les élèves de 4^{ème} à l'atelier

> Les élèves de Somme-Suippe au SIMA



Les élèves de seconde pro A au SIMA

Baptiste, Nathan, Romain et Thomas, élèves de seconde professionnelle, ont organisé dans le cadre d'un projet d'ESC, une visite au Salon International du Machinisme Agricole (SIMA), le mardi 28 février 2017, à laquelle se sont greffées les classes de Bac Pro ainsi que les BTS 2^{ème} année.

Qu'est-ce que le SIMA ?

C'est un Salon Agricole qui attire chaque année de nombreux professionnels et des curieux. Il comporte 13 secteurs différents : travail du sol, irrigation, métallisation, traite et élevage...

Le SIMA c'est 1770 exposants de 42 pays différents.

Le parc d'exposition est le plus grand de France avec une superficie de 200 000 m², soit 20 hectares.

En route ...

Un lever très matinal pour une arrivée à Villepinte dès 9h afin de profiter pleinement de la journée. Voyage durant lequel nous nous sommes reposés afin d'arpenter avec toute notre énergie les différentes allées et les 8 halls.

Début du « marathon » !

Nous nous sommes répartis en groupes selon nos centres d'intérêts et avons parcouru une quinzaine de kilomètres sur la journée. Nous avons beaucoup piétiné, mais avons été récom-



pensés par la quantité d'objets publicitaires récoltés (posters, stylos, casquettes, ...) mais aussi par la découverte de nouveautés technologiques.

En effet, nous avons pu échanger avec différents exposants et partager notre passion du machinisme agricole. Il y avait de nombreuses animations présentées par des personnes connues et reconnues comme Ivan Traoré, footballeur professionnel.

Nos impressions...

« Nous avons passé une agréable journée en compagnie de nos camarades. » Nathan

« Nous avons apprécié cette sortie car nous avons pu découvrir des nouveautés non commercialisées en Europe. » Jarod

« Nous avons pu redécouvrir le matériel vu en stage et en découvrir de nouveaux. » Baptiste

Cette journée nous a permis d'en apprendre davantage pour notre formation. Nous avons dorénavant plus d'outils pour préparer notre avenir !

La classe de seconde pro A



> Inauguration de la bibliothèque de Sainte Marie à Py

Après plusieurs mois de travaux, la bibliothèque communale de Sainte Marie à Py a été inaugurée le 12 juin dernier en présence des bénévoles et de jeunes lecteurs.

Ce nouvel établissement s'intègre au réseau de bibliothèques de la médiathèque de Suippes. Les lectrices et lecteurs de Sainte Marie à Py peuvent désormais profiter de l'ensemble des fonds du réseau. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la médiathèque de Suippes : www.suippes.c3rb.org/



Transport scolaire, pensez dès aujourd'hui à la rentrée!

Abonnez ou réabonnez vos enfants se rendant dans les établissements scolaires en dehors de votre commune.

Vous pouvez dès à présent faire une nouvelle demande d'inscription pour un élève de primaire (maternelle et élémentaire) ainsi que de secondaire (collège et lycée) aux transports scolaires. Vous aurez la possibilité de régler les frais de l'abonnement en fin d'inscription. Cette inscription en ligne n'est possible que si votre enfant respecte la carte scolaire établie par l'Education Nationale. Dans le cas contraire, la demande papier est obligatoire.

ATTENTION : toutes les demandes passées après le 15 juillet 2017 seront traitées dans l'ordre d'arrivée et ne garantissent pas la délivrance du titre de transport pour la rentrée scolaire. Une fois votre demande effectuée, vous pourrez enregistrer et/ou imprimer un récapitulatif de cette demande. Celui-ci vous sera par ailleurs envoyé à l'adresse email que vous aurez fournie. En cas de paiement en ligne, une facture acquittée vous sera de la même manière envoyée par email. Votre demande de transport sera traitée uniquement lorsque votre paiement sera effectué. Les enfants empruntant **UNIQUEMENT** le transport de la cantine ne doivent pas s'inscrire auprès du Département.

● **Qui?**

Les élèves de primaire, collège et du lycée

● **Quand?**

Maintenant et pas plus tard que le 15 juillet 2017

● **Comment ?**

En vous rendant sur le site internet www.vitici/marne

Les circuits et les horaires des ramassages scolaires sont consultables sur le site internet www.vitici/marne

> **Pour toute demande :**

● **Par mail (en priorité) :**

abonscol51@grandest.fr
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00
Téléphone : 03 26 70 77 60

● **Ouverture au public :**

du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

● **Adresse :**

Région Grand Est
Agence Territoriale de Châlons en Champagne
Pôle transport, 5 rue de Jéricho
CS 70441 - 51037 Châlons en Champagne cedex

Séance du 26 janvier 2017

- Fixation du nombre de vice-présidents - Election d'un nouveau vice-président de la communauté de communes
- Désignation d'un nouveau représentant - Commission locale sur l'eau schéma d'aménagement et de gestion des eaux
- Mise en place de la commission d'appel d'offres
- Modification des statuts de la communauté de commune de Suippe et Vesle - changement de nom
- DETR 2017 - Demandes de subventions
- Avis du conseil sur la requête de remise gracieuse de M. Wasner
- Participation à la procédure de passation d'un marché public d'assurance statutaire lancé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la marne.

Séance du 16 mars 2017

- Indemnités de fonction - du président et des vice-présidents
- Transformation du syndicat mixte - du schéma de cohérence territoriale et du pays de Châlons-en-Champagne en pole d'équilibre territorial et rural
- Débat d'orientation budgétaire du budget principal
- Débat d'orientation budgétaire des budgets annexes
- Remboursement exceptionnel des prestations d'animation piscine
- Marche de démolition de l'école Jules Ferry - indemnité de résiliation
- Convention de prestation de service avec le centre intercommunal d'action sociale de la région de Suippes - entretien des locaux du CLIC
- Restauration des vitraux de l'église de Saint-Jean-sur-tourbe - demande de subvention - actualisation du plan de financement
- Budget principal et budget annexe assainissement - ouverture spéciale des crédits budgétaires
- Suivi 2017 de la qualité de l'eau des milieux récepteurs - demande de subvention à l'agence de l'eau Seine-Normandie
- Demande de subvention 2017 à l'agence de l'eau Seine Normandie et entente Oise Aisne pour les études et travaux sur les rivières de la communautés de communes de la région de Suippes

Séance du 13 avril 2017

- Désignation des représentants de la communauté au SMAVAS
- Tarifs des branchements d'assainissement collectif
- Budget transport - budget assainissement : admission en non-valeur
- Aménagement de sécurité RD 466 à Tilloy et Bellay - acceptation d'un fonds de concours
- Compte administratif 2016 - Budget principal
- Compte administratif 2016 - Budget annexe du service eau potable
- Compte administratif 2016 - Budget annexe du service assainissement
- Compte administratif 2016 - Budget annexe des zones d'activités Suippes
- Compte administratif 2016 - Budget annexe du service des transports scolaires
- Compte de gestion 2016 du budget principal et des budgets annexes
- Affectation des résultats de l'exercice 2016
- Budget 2017 : Vote des taux de fiscalité directe locale - Fixation du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Budget primitif 2017 - Budget principal
- Budget annexe 2017 du service eau potable
- Budget annexe 2017 des zones d'activités de Suippes
- Budget annexe 2017 du service des transports scolaires
- Attribution des subventions 2017
- Bilan des cessions et acquisitions immobilières
- PLUI h : modification du périmètre d'étude
- Fixation du loyer d'une cellule de la maison médicale en temps partagé
- Tarifs transports scolaires au 1er avril 2017

Une vie de chien au 132^{ème} BCAT

Composé de + ou - 500 chiens, le 132^{ème} BCAT possède environ la moitié des chiens que détient l'armée de Terre. (120 dans les éléments cynotechniques de détection sont employés au profit des plus gros dépôts du Service Inter-armées des munitions (SIMU), 230 sont spécialisés en intervention-attaque, 56 affectés à la recherche et détection d'explosif (RDE) soit 406 chiens) et quelques autres en confinement au retour d'achat à l'étranger et au retour de missions...

Il n'y a pas d'élevage sur place, les chiens proviennent de différents éleveurs (français, belge, hollandais...).

Les chiens sont protégés et surveillés jour et nuit par un chef d'équipe et 3 maîtres-chiens désignés pour une semaine. Le chenil de quarantaine dispose des mêmes conditions de surveillance. Dans une courette de 12m² avec une niche en bois ou en matière indestructible (pour ne pas que le chien la «dévore») les chiens sont nourris, avec une ration individuelle adaptée à chacun, 2 fois par jour avec des croquettes. Chaque chien a son espace vital, ils peuvent cependant séjourner pendant quelques heures dans un parc de détente de plusieurs dizaines de m², ensemble, si les chiens se connaissent et s'entendent bien.

Les chiens ont tous un prénom commençant par la lettre correspondant à l'année en cours de leur incorporation.

Depuis 2014 quelques femelles ont été incorporées. Il s'avère qu'elles sont plus affectives avec le maître. Au niveau psychologie canine, leur rang dans la hiérarchie reste inférieur à celui du maître. Elles ne cherchent pas à prendre la place du chef en règle générale, contrairement au mâle. Leur aptitude au travail est équivalente et parfois leur gabarit permet de s'infiltrer plus facilement dans des endroits exiguës ou permet de les soulever plus facilement pour leur faire passer des obstacles.

Une cellule spécialisée dans l'achat et le repérage, effectue des tests qui permettent de sélectionner les chiens, courageux face à la menace, sociables, non agressifs envers les coups de feu, faisant preuve de pugnacité dans la recherche.

Actuellement 4 chiens sont spécialisés en recherche et détection de produits stupéfiants, 56 autres en recherche et détection d'explosif, le reste en intervention-défense. Chaque chien a un domaine de prédilection, cependant un dressage expérimental pourrait offrir une double capacité au chien (Inter armées/Explosifs)

Un chien a besoin, pour être qualifié «opérationnel», de 3 mois à environ 1 an d'apprentissage. Ce délai varie en fonction du niveau ou de l'expérience du maître.

Les chiens restent en service au minimum 6 années, mais quelques un d'entre eux, dont les capacités physiques ne sont pas diminuées, «signent» jusqu'à 2 années de plus.

Les chiens réformés sont adoptés soit par leur dernier maître ou soit par une famille apte à prendre bien soin de l'animal.



Vous avez certainement constaté le soin donné et le travail effectué auprès des chiens, lors des dernières portes ouvertes les 20 et 21 mai 2017.

> Les asperges blanches de Champagne Turbot braisé au champagne et asperges blanches

Ingrédients pour 2 parts :

- 300 g de Filet de turbot
- 40 g d'échalote
- 20 cl de champagne
- 160 g de jaunes d'oeufs
- 200 g de crème liquide, battue
- + 200 g de crème liquide
- 360 g d'asperges blanches
- Beurre
- Sel et poivre

Préparation:

- 1 - Faire suer les échalotes au beurre, déglacer avec le champagne, laisser cuire, ajouter la crème liquide, refroidir à 35 ° C.
- 2 - Ajouter les jaunes d'oeufs et la crème battue, rectifier l'assaisonnement, assaisonner les filets de turbot, poêler au beurre, cuire des deux côtés.
- 3 - Déposer dans un plat de service, napper de sauce et mettre sous le grill.
- 4 - Cuire les asperges blanches, dresser avec le turbot ; agrémenter de peluches de cerfeuil.

Bon appétit !

Sources : www.escapade-champenoise.fr



Les 1^{er} et 2 juillet :

- «LA FERLONNE», FÊTE COMMUNALE DE CUPERLY

Samedi 1^{er} juillet :

- «SUIPPES SHOW» GALA DE DANSE À LA SALLE GENIÈVE DESVIGNES À SUIPPES

Dimanche 2 juillet :

- PARCOURS DU COMBATTANTS AU 40EME RA À SUIPPES

Jeudi 6 juillet :

- «LES INFUSIONS LITTÉRAIRES» À LA MÉDIATHÈQUE DE SUIPPES À 14H30

mercredi 12 juillet :

- «ATELIER PAPIER», 10H30 À LA MÉDIATHÈQUE DE SUIPPES

Jeudi 13 juillet :

- FÊTE NATIONALE À SUIPPES A PARTIR DE 19H

Mercredi 19 juillet :

- «ATELIER PAPIER», 10H30 À LA MÉDIATHÈQUE DE SUIPPES

Mercredi 26 juillet :

- «ATELIER PAPIER», 10H30 À LA MÉDIATHÈQUE DE SUIPPES

Vendredi 28 juillet :

- MÉDIATHÈQUE «PARTIR EN LIVRE», DE 14H À 16H AU PARC BUIRETTE DE SUIPPES.

ATELIER PAPIER

Mercredi 12, 19 et 26 Juillet de 10H30 à 11h30

Atelier familial à partir de 7 ans



PIOU !
PIOU !

**LE PAPIER SOUS
TOUTES SES FORMES !**

**VENEZ
CRÉER.
PLIER.
COLLER.
DÉCHIRER.
PEINDRE...**

Tarifs :

1€ pour les abonnés

2€ pour les non abonnés



Informations et renseignements à la

MÉDIATHÈQUE DE SUIPPES

03 26 63 52 63 ou mediatheque@cc-regiondesuippes.com